

Conseil municipal du 10 mars 2023

Intervention d'Odile Maurin

31.1 Soutien aux actions en matière d'accès aux droits pour toutes et tous, de prévention et de lutte contre toutes les formes de discriminations et de promotion des droits humains (Mission Egalité Diversités 22-0916)

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Nous notons avec satisfaction l'engagement de la mairie de Toulouse, je cite, « dans l'accès aux droits pour toutes et tous, dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient directes, indirectes, institutionnelles ou systémiques et dans la promotion des droits humains, de la laïcité et des diversités ».

Cependant, nous regrettons de nouveau de constater une forme de hiérarchisation, sûrement involontaire, mais qui interroge sur la compréhension des mécanismes de discrimination. Car, comme vous l'indiquez à juste titre, « agir pour la prévention et la lutte contre les discriminations suppose une prise de conscience générale ».

C'est pourquoi nous nous étonnons de ne jamais voir passer aucune délibération avec des plans d'action pour lutter contre le validisme, cette discrimination systémique à l'égard des personnes handicapées. Alors certes, la France a particulièrement du retard sur le sujet, alors même que les disability studies soit les études sur le handicap sont un domaine d'études apparu dès le milieu des années 80 dans les pays anglosaxons et même dans les années 50 dans les universités ouest-américaines. C'est d'ailleurs il y a 24 ou 48h que Judith Heumann qui était la plus grande activiste américaine sur cette question-là est décédée et que ça a fait les titres de la presse anglo-saxonne en première page montrant que cette forme de discrimination est prise en compte. C'est justement pour cela que la mairie de Toulouse doit travailler cette question afin d'être conforme à sa volonté de prendre à bras le corps la lutte contre toutes les formes de discrimination, sans en exclure aucune.